

homologues de la collaboration dans le secteur de l'éducation postsecondaire.

• (1540)

En résumé, monsieur le Président, il faut trouver des moyens pour les gouvernements fédéral et provinciaux de collaborer de façon plus efficace. Nous voulons aller de l'avant dès que nous aurons arrêté les paramètres fondamentaux de notre contribution financière aux programmes provinciaux. C'est pourquoi j'espère que tous les députés examineront ce projet de loi avec attention et l'appuieront.

L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador): Monsieur le Président, je voudrais dire que je suis heureux de participer au débat sur ce projet de loi. Malheureusement, ce n'est pas le cas car c'est l'une des initiatives les plus graves à être prises contre les jeunes Canadiens depuis longtemps. Nous sortons à peine de l'épisode du jeûne du sénateur Hébert qui voulait défendre Katimavik. Il s'est lancé dans une mission spéciale, mais la question générale est un point sensible au Canada, une réserve d'appui non exploitée. Il s'agit du problème des jeunes au Canada.

Après avoir vécu cette expérience, le gouvernement propose maintenant un projet de loi visant à réduire cette année le financement prévu au titre de l'enseignement. Les provinces s'attendaient à une augmentation de 8 p. 100 du financement du gouvernement du Canada en espèces et en points fiscaux, mais elles n'auront que 6 p. 100. Les provinces toucheront moins que prévu. Voilà les faits. Le secrétaire parlementaire a signalé que, dans l'ensemble, le financement augmentera par rapport à l'an dernier. Quoi qu'il en soit, l'augmentation est inférieure à ce que les provinces espéraient pour financer les services de santé et l'enseignement postsecondaire.

Dans ma province de Terre-Neuve, les paiements diminueront de 7 millions de dollars en 1986-1987. Terre-Neuve touchera 7 millions de moins que prévu. Elle devra trouver ces fonds dans sa propre économie. En cinq ans, la province touchera 48 millions de dollars de moins que prévu. Et c'est la province où le taux de chômage est le plus fort du pays, dont l'économie est très fragile et qui a déjà été touchée par les coupures dans les programmes gouvernementaux. Des fonctionnaires ont été mis à pied. En raison de la baisse du cours international du pétrole, la province a vu l'un de ses grands espoirs—l'exploitation d'Hibernia—remis en question: Terre-Neuve et d'autres provinces comme elle seront obligées de se tourner vers leur économie déjà chancelante pour compenser l'écart de financement. Dans ses efforts en vue d'enrayer l'inflation au niveau fédéral et de réduire le déficit fédéral, le ministre reporte le problème sur les économies provinciales. Je ne suis pas seul à être de cet avis. Le premier ministre de Terre-Neuve a dit la même chose.

Nous avons rompu avec la tradition en ce qui a trait à la consultation avec les provinces et à la nouvelle stabilité et l'harmonie qui règnent dans les relations fédérales-provinciales. Au cours des années, les gouvernements fédéral et provinciaux ont négocié de nouvelles ententes fiscales. Cela n'a pas été le cas cette fois-ci. Un nouveau régime doit être mis en place à la fin de la période quinquennale en cours.

Mon ami a dit que l'on a consulté les provinces. Je voudrais lui faire part de la réaction de certains premiers ministres et

Accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces

ministres provinciaux. M. Peterson, de l'Ontario, a déclaré: «Ce ne sont pas des coups, mais plutôt une rupture de contrat. Le gouvernement a trahi ses promesses». Dans le *Chronicle-Herald*, de Halifax, du 4 décembre 1985, M. Nixon déclare: «Tout le monde s'opposait aux intentions d'Ottawa. Personne ne les approuvait». Dans la *Gazette* du 13 décembre 1985, M. Gérard D. Lévesque, de Québec, a dit ceci: «C'est injuste pour les provinces parce qu'elles comptaient sur les sommes convenues aux termes des ententes». Dans *Le Devoir* du 29 novembre 1985, M. Hatfield déclare:

[Français]

Je n'aurai d'autre choix que d'augmenter les frais modérateurs pour les services de santé.

[Traduction]

M. John Baxter, le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick a dit quant à lui: «Le gouvernement fédéral ne peut raisonnablement pas s'attendre à ce que les provinces, qui ont pris des mesures difficiles pour résoudre leurs propres problèmes financiers, absorbent également une partie du déficit fédéral». M. Keer, de Nouvelle-Écosse a déclaré: «Chaque province a clairement fait valoir que la santé et l'éducation étaient sans doute ce qu'il y avait de plus important pour les Canadiens». Voilà la réaction des provinces et je crois nécessaire de la mentionner. Le fait est que le gouvernement a agi unilatéralement et que les provinces n'aiment pas cette mesure. A mon avis, ce n'est pas à nous de dicter aux gens leur conduite.

J'ignore où est allé cet argent, mais au départ, ces coupes ne devaient entrer en vigueur qu'en 1987. Nous avons appris, entre-temps, qu'elles seraient effectuées en 1986. De toute évidence, les fonds ont été réaffectés et cet argent est allé ailleurs. Nous savons qu'il n'est pas consacré à la santé ou à l'enseignement postsecondaire. Nous avons également entendu le point de vue du secteur de l'enseignement postsecondaire. M. Roger Hamel, de la Chambre de Commerce du Canada, a exhorté le gouvernement fédéral à consacrer davantage d'argent aux universités. Il a dit que le monde des affaires craignait de plus en plus que la réduction du financement de l'enseignement postsecondaire empêche les universités de répondre à la demande sur le plan de la recherche et du développement.

M. Ed Anderson, le président de l'Association canadienne des professeurs d'universités a déclaré: «Les coupes que le gouvernement fédéral compte opérer dans le financement de l'éducation postsecondaire pourraient rendre l'enseignement universitaire inaccessible pour de nombreux étudiants». Cela me ramène à ma première observation, monsieur le Président. L'enseignement postsecondaire traverse actuellement une crise. Nous avons actuellement au Canada une génération de jeunes qui risquent de devenir une «génération perdue», selon le récent rapport du Sénat. C'est là une question qui m'intéresse plus que toute autre.

Dans ma propre province, près de la moitié des jeunes en âge de travailler sont sans emploi et sans véritables perspectives d'avenir. Ce projet de loi est l'un des plus importants à avoir été présentés à la Chambre, car il touche essentiellement au genre de pays que le Canada sera à l'avenir. Les jeunes Canadiens s'inquiètent de leur avenir. Ils sont désillusionnés et plutôt pessimistes à cet égard. Ils veulent, réclament et méritent toute l'aide, l'encouragement et l'appui qu'ils peuvent obtenir.